

# Trajet 30 Direction ouest

COIN-DU-BANC → CHANDLER

ARRÊT	REPÈRE	PASSAGE DE L'AUTOBUS	
		DU LUNDI AU VENDREDI	MER - JEU - VEN SEULEMENT À LA DEMANDE
<b>COIN-DU-BANC</b>			
1620	Int. rte 132 / Chemin Lemieux	06:30	12:00
1621	Auberge le Coin du Banc	06:31	12:01
1622	216 rte 132 (Canne-de-Roches)	06:32	12:02
1623	115 rte 132	06:34	12:04
<b>PERCÉ</b>			
1624	64 rte 132	06:44	12:14
1625	Int. rte 132 / rue Ste-Anne	06:45	12:15
1626	Int. rte 132 / rte de l'Église	06:46	12:16
1627	Restaurant La table à Roland	06:47	12:17
1628	384 rte 132	06:48	12:18
1629	510 rte 132	06:49	12:19
1630	Int. rte 132 / rte Bilodeau	06:50	12:20
1631	810 rte 132	06:52	12:22
<b>ANSE-À-BEAUFILS</b>			
1632	Int. rte 132 / ch. Lemieux	07:00	12:30
1633	Int. rte 132 / rte de l'Anses-à-Beaufils	07:01	12:31
1634	1066 rte 132	07:02	12:32
1635	Int. rte 132 / rte de la Station	07:03	12:33
<b>CAP-D'ESPOIR</b>			
1636	1355 rte 1321	07:04	12:34
1637	Serre Petite Rosée (1409 rte 132)	07:05	12:35
1638	Berthelot Service Multi Gaz	07:06	12:36
1639	Int. rte 132 / rue de la Montée	07:07	12:37
1740	Berthelot Meubles	07:10	12:40
<b>STE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ</b>			
1741	413 rte 132	07:13	12:43
1742	Int. rte 132 / rue Vigneaux	07:15	12:45
1743	Int. rte 132 / rte du Village	07:17	12:47
1744	Int. rte 132 / rue Centrale	07:18	12:48
1745	Marché Desbois	07:20	12:50
1746	Int. rte 132 / rte des Cyr	07:22	12:52
1747	Int. rte 132 / rue Alex-Marc-Antoine	07:24	12:54

ARRÊT	REPÈRE	PASSAGE DE L'AUTOBUS	
		DU LUNDI AU VENDREDI	MER - JEU - VEN SEULEMENT À LA DEMANDE
<b>GRANDE-RIVIÈRE</b>			
1801	420 rte 132	07:27	12:57
1802	Int. rte 132 / chemin des Bois	07:29	12:59
1803	Int. rte 132 / rue Normandie	07:30	13:00
1804	Dépanneur Gem	07:32	13:02
1805	Restaurant La Petite Gaspésienne	07:33	13:-3
1806	Dixie Lee	07:34	13:04
1807	Int. rte 132 / rue de la Rivière	07:36	13:06
1808	Garage Irving	07:38	13:08
1809	Int. rte 132 / rue des Pionniers	07:40	13:10
<b>PETIT-PABOS</b>			
1810	344 rte 132	07:42	13:12
1811	Walter Jones Entreprises	07:43	13:13
1812	Int. rte 132 / ch. Du Petit Pabos	07:45	13:15
<b>PABOS</b>			
1901	Int. rte 132 / rte Hamilton	07:47	13:17
1902	Dépanneur Clermont Duguay	07:48	13:18
1903	Ultramar	07:49	13:19
1904	Quirion & Fils	07:50	13:20
1905	Int. rte 132 / rte des Leblanc	07:51	13:21
1906	132 rte 132	07:52	13:22
<b>CHANDLER</b>			
1907	Restaurant Pré-Marée	07:54	13:24
1908	Int. boul René-Lévesque / Daignault	07:55	13:25
1909	CLSC (avenue Daignault)	07:56	13:26
1910	Hôpital (avenue Daignault)	07:57	13:27
1911	Pharmacie Jean Coutu	07:59	13:29
1912	Int. René-Lévesque / Jacques-Cartier	08:00	13:30

## ATTENTION :

Le trajet qui ne circule que le mercredi, jeudi et vendredi est disponible **UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION.**

# Trajet 30 Direction est

CHANDLER → COIN-DU-BANC

ARRÊT	REPÈRE	PASSAGE DE L'AUTOBUS
		DU LUNDI AU VENDREDI
<b>CHANDLER</b>		
1912	Int. boul. René-Lévesque / rue Jacques-Cartier	16:30
1911	Pharmacie Jean Coutu	16:31
1910	Hôpital (avenue Daignault)	16:32
1909	CLSC (avenue Daignault)	16:33
1908	Int. boul René-Lévesque / avenue Daignault	16:34
1907	Restaurant Pré-Marée	16:37
<b>PABOS</b>		
1906	132 rte 132	16:38
1905	Int. rte 132 / rte des Leblanc	16:39
1904	Quirion & Fils	16:40
1903	Ultramar	16:41
1902	Dépanneur Clermont Duguay	16:42
1901	Int. rte 132 / rte Hamilton	16:43
<b>PETIT-PABOS</b>		
1812	Int. rte 132 / ch. Du Petit Pabos	16:44
1811	Walter Jones Entreprises	16:45
1810	344 rte 132	16:46
<b>GRANDE-RIVIÈRE</b>		
1809	Int. rte 132 / rue des Pionniers	16:47
1808	Garage Irving	16:48
1807	Int. rte 132 / rue de la Rivière	16:49
1806	Dixie Lee	16:50
1805	Restaurant La Petite Gaspésienne	16:51
1804	Dépanneur Gem	16:52
1803	Int. rte 132 / rue Normandie	16:54
1802	Int. rte 132 / chemin des Bois	16:56
1801	420 rte 132	16:57
<b>STE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ</b>		
1747	Int. rte 132 / rue Alex-Marc-Antoine	17:00
1746	Int. rte 132 / rte des Cyr	17:01
1745	Marché Desbois	17:02
1744	Int. rte 132 / rue Centrale	17:04
1743	Int. rte 132 / rte du Village	17:05
1742	Int. rte 132 / rue Vigneaux	17:07
1741	413 rte 132	17:09

ARRÊT	REPÈRE	PASSAGE DE L'AUTOBUS
		DU LUNDI AU VENDREDI
<b>CAP-D'ESPOIR</b>		
1740	Berthelot Meubles	17:12
1639	Int. rte 132 / rue de la Montée	17:15
1638	Berthelot Service Multi Gaz	17:16
1637	Serre Petite Rosée (1409 rte 132)	17:17
1636	1355 rte 1321	17:18
<b>ANSE-À-BEAUFILS</b>		
1635	Int. rte 132 / rte de la Station	17:19
1634	1066 rte 132	17:20
1633	Int. rte 132 / rte de l'Anses-à-Beaufils	17:21
1632	Int. rte 132 / ch. Lemieux	17:22
<b>PERCÉ</b>		
1631	810 rte 132	17:30
1630	Int. rte 132 / rte Bilodeau	17:40
1629	510 rte 132	17:41
1628	384 rte 132	17:42
1627	Restaurant La table à Roland	17:43
1626	Int. rte 132 / rte de l'Église	17:44
1625	Int. rte 132 / rue Ste-Anne	17:45
1624	64 rte 132	17:46
<b>COIN-DU-BANC</b>		
1623	115 rte 132	17:56
1622	216 rte 132 (Canne-de-Roches)	17:58
1621	Auberge le Coin du Banc	17:59
1620	Int. rte 132 / Chemin Lemieux	18:00

N'oubliez pas de réserver votre place à bord de l'autobus en appelant au **1 877 521-0841**

# Le transport collectif, j'embarque!

## Horaires du trajet

# 30

COIN-DU-BANC

PERCÉ

ANSE-À-BEAUFILS

CAP-D'ESPOIR

SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

GRANDE-RIVIÈRE

PETIT-PABOS

PABOS

CHANDLER



RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF  
DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

[monregim.net](http://monregim.net)

1 877 521-0841

## VOYAGEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ À BORD DU TRANSPORT COLLECTIF

- Pour votre sécurité, demeurez assis jusqu'à ce que l'autobus soit immobilisé.
- Il est interdit de boire, manger ou fumer dans les autobus.
- Soyez respectueux envers le chauffeur et les passagers.
- Les animaux ne sont pas admis dans les autobus, sauf les chiens-guides des personnes malvoyantes.
- Les bagages doivent tenir sur vos genoux ou sous le siège.
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Pour les groupes d'enfants, il faut compter au moins 1 adulte accompagnateur pour 3 enfants.
- Les personnes accompagnées de bébés peuvent apporter leur poussette à bord et voyager avec leur bébé sur leurs genoux.
- Les transferts à l'intérieur d'un même secteur peuvent se faire en ne payant qu'une seule fois (c'est-à-dire avec un seul billet). Par contre, les transferts entre secteurs différents nécessitent de repayer à l'entrée dans l'autobus.

## OBJETS PERDUS OU VOLÉS

- Ni le RÉGIM ni le personnel, dont les chauffeurs, ne sont responsables des objets perdus ou volés.
- Pour un objet perdu, renseignez-vous à votre point de service.

## ANNULATION DES SERVICES

- Les intempéries ou tout autre cas de force majeure peuvent entraîner l'annulation du service, son retard, sa modification, sur tout le réseau ou sur une partie de celui-ci.
- Toute modification sera annoncée dès que possible sur les ondes des radios locales et sur le site Web du RÉGIM à l'adresse suivante : [www.monregim.net](http://www.monregim.net). Vous pouvez également obtenir de l'information en tout temps à votre point de service.
- Le RÉGIM n'est aucunement responsable des inconforts causés par de telles situations.

## JOURS FÉRIÉS

Sauf avis contraire, il n'y a pas de service les jours suivants :

- Jour de l'An, 1<sup>er</sup> et 2 janvier
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des patriotes, le lundi qui précède le 25 mai
- Fête nationale des Québécois, 24 juin
- Fête du Canada, 1<sup>er</sup> juillet
- Fête du Travail, 1<sup>er</sup> lundi de septembre
- L'Action de grâce, 2<sup>e</sup> lundi d'octobre
- Noël, 25 et 26 décembre

## COMMENTAIRES, SUGGESTIONS ET PLAINTES

- Afin d'améliorer les services, vous êtes invités à nous faire part de vos commentaires, plaintes et suggestions en remplissant le formulaire prévu à cette fin au [www.monregim.net](http://www.monregim.net) ainsi que dans les points de service.

## COMMENT PAYER ?

- À l'embarquement, vous devez déposer votre billet, ou le montant exact, dans la boîte de perception.

<b>Trajet régulier</b>	> 2,50 \$ par billet; les billets sont vendus en carnet de 10 pour 25 \$ > 3 \$ en argent comptant et monnaie exacte > Gratuit pour les 0 – 5 ans	Heures fixes des trajets
<b>Trajet à la demande</b> (composez le 1 877 521-0841 pour déterminer avec votre point de service d'un arrangement pour votre transport)	> Tarifs spéciaux selon la distance et la disponibilité	Horaire selon les arrangements et les trajets à partir des aires d'attente

- Les tarifs sont valables pour un aller seulement.
- Le chauffeur n'est pas autorisé à faire crédit, à vendre des billets à l'unité ou à remettre de la monnaie.
- Vous pouvez vous procurer des carnets de billets dans les points de service ainsi qu'auprès des chauffeurs du RÉGIM.

## SECTEUR DU ROCHER-PERCÉ

Transport des Anses

**418 689-4144**

129, boulevard René-Lévesque Ouest, C.P. 429, Chandler (Québec) G0C 2H0

### Horaires en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011

Afin de mieux répondre aux besoins de tous les usagers, les horaires et trajets sont susceptibles d'être modifiés. Veuillez vous assurer de consulter la dernière mise à jour de l'horaire, disponible au [www.monregim.net](http://www.monregim.net). Notez que la dernière version à jour est toujours celle publiée sur ce site Web.

## RÉSERVEZ VOTRE PLACE !

- Pour assurer la qualité de notre service, vous devez réserver votre place à bord de l'autobus la veille de votre déplacement. Vous pouvez réserver plusieurs déplacements en une seule fois.
- Lors de votre première réservation, vous devez vous inscrire au RÉGIM. Les renseignements que vous nous fournirez, et qui resteront confidentiels, nous permettront d'améliorer la qualité de nos services. Vous pouvez toutefois utiliser le transport collectif sans être inscrit.
- Pour réserver et vous inscrire, composez le 1 877 521-0841 entre 08 h 30 et 16 h 00, du lundi au vendredi.

## VOUS AVEZ OUBLIÉ DE RÉSERVER ?

- Sans réservation, le RÉGIM ne peut pas vous garantir une place.
- Sans réservation, vous pouvez utiliser le réseau de transport collectif, à la condition qu'il y ait un siège libre dans l'autobus.

## CONTACTEZ-NOUS SANS FAUTE POUR ANNULER UNE RÉSERVATION

- Vous avez réservé une place, mais n'utiliserez pas le service ? Contactez-nous le plus rapidement possible pour annuler votre réservation.
- Le RÉGIM peut exiger le paiement des déplacements réservés et non utilisés si vous cumulez trop d'annulations non signalées. Les retards aux aires d'attente sont considérés comme des annulations non signalées.

## ATTENDEZ L'AUTOBUS AUX AIRES PRÉVUES

- Vous devez vous y présenter 5 minutes d'avance.
- Placez-vous en file et laissez les passagers sortir de l'autobus avant d'y monter.
- Pour des questions de sécurité et de ponctualité du service, le chauffeur n'est pas autorisé à faire monter ou descendre des passagers ailleurs qu'aux aires d'attente.
- En Gaspésie, vous pouvez vous procurer des carnets de billets dans les points de service ainsi qu'auprès des chauffeurs du RÉGIM.
- Aux Îles-de-la-Madeleine, vous pouvez vous procurer les carnets de billets dans les Caisses populaires Desjardins ainsi qu'au point de service du RÉGIM.

trajet 30

